

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil d'administration de la **RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE** tenue au siège social de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (400, boulevard de la Gabelle à Saint-Étienne-des-Grès), **le jeudi, dix-huitième jour du mois d'octobre deux mille dix-huit (18 octobre 2018), DIX-HUIT HEURES (18 H)**, à laquelle sont présents:

Monsieur Michel Angers, Président et Représentant de la Ville de Shawinigan

Monsieur Réjean Carle, Représentant de la MRC de Maskinongé

Monsieur Luc Dostaler, Représentant de la MRC des Chenaux

Monsieur Paul Labranche, Représentant de la MRC de Mékinac

Monsieur Robert Landry, Représentant d'office de la MRC de Maskinongé

Madame Mariannick Mercure, Substitut du Représentant de la Ville de Trois-Rivières

Monsieur Yvon Sauvageau, Substitut du Représentant d'office de la MRC des Chenaux

ABSENTS

Monsieur Yves Lévesque, Représentant de la Ville de Trois-Rivières

Monsieur Guy Simon, Représentant d'office de la MRC des Chenaux

QUORUM

Formant quorum, sous la présidence de **Michel Angers**, Président et Représentant de la Ville de Shawinigan.

Rés.: 2018-10-4860

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par **MONSIEUR RÉJEAN CARLE**, Représentant de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR ROBERT LANDRY**, Représentant d'office de la MRC de Maskinongé, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente session qui se détaille ainsi :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 septembre 2018
5. Approbation des directives et des ordres de changement
6. Politique régissant l'alcool et les drogues en milieu de travail

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

7. Demande de subvention auprès de la Fédération canadienne des Municipalités - Programme Municipalité pour l'innovation climatique (MIC) : volet « Études opérationnelles »
8. Achat de deux pompes Flygt destinées à un poste de pompage – Entreprise Danovar
9. Travaux d'ensemencement pour la végétalisation du recouvrement final de la cellule d'enfouissement numéro 1 du LET de Saint-Étienne-des-Grès (OS-831)
10. Abrogation des résolutions 2018-09-4856 et 2018-09-4857 portant sur des demandes de subventions
11. Période de questions
12. Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2018-10-4861

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL / SÉANCE ORDINAIRE DU
19 SEPTEMBRE 2018**

Il est proposé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, appuyé par **MONSIEUR RÉJEAN CARLE**, Représentant de la MRC de Maskinongé, et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil d'administration de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie tenue le 19 septembre 2018.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2018-10-4862

**APPROBATION DES DIRECTIVES ET DES ORDRES DE
CHANGEMENT**

Il est proposé par **MONSIEUR YVON SAUVAGEAU**, Substitut du Représentant d'office de la MRC des Chenaux, appuyé par **MADAME MARIANNICK MERCURE**, Substitut du Représentant de la Ville de Trois-Rivières, et résolu d'approuver les travaux supplémentaires, les directives de changement, les ordres de changement et les dépenses afférentes indiqués à la liste des directives et des ordres de changement jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Rés.: 2018-10-4863

**POLITIQUE RÉGISSANT L'ALCOOL ET LES DROGUES EN
MILIEU DE TRAVAIL**

Il est proposé par **MADAME MARIANNICK MERCURE**, Substitut du Représentant de la Ville de Trois-Rivières, appuyé par **MONSIEUR RÉJEAN CARLE**, Représentant de la MRC de Maskinongé, et résolu d'approuver la *Politique régissant l'alcool et les drogues en milieu de travail* jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2018-10-4864

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA FÉDÉRATION
CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS - PROGRAMME
MUNICIPALITÉ POUR L'INNOVATION CLIMATIQUE
(MIC) : VOLET « ÉTUDES OPÉRATIONNELLES »**

Il est proposé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, appuyé par **MONSIEUR ROBERT LANDRY**, Représentant d'office de la MRC de Maskinongé, et résolu d'autoriser le directeur général, monsieur Pierre Tardif, à déposer, pour et au nom de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (Régie), une demande de subvention pour la réalisation d'une *étude opérationnelle pour une usine de raffinage de biogaz du site d'enfouissement (LET) de Saint-Étienne des Grès* auprès de la Fédération canadienne des Municipalités (FCM) dans le cadre du programme *Municipalité pour l'innovation climatique (MIC) : volet « Études opérationnelles »*.

Il est également résolu d'autoriser une dépense de 31 250 \$ correspondant à la part du financement des études devant être assumée par la Régie (20 %).

Il est également résolu d'autoriser monsieur Pierre Tardif à signer tous documents afférents au dépôt de la demande de subvention, à l'accord et aux redditions de compte éventuelles.

Adoptée à l'unanimité

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Rés.: 2018-10-4865

**ACHAT DE DEUX POMPES FLYGT DESTINÉES À UN POSTE
DE POMPAGE – ENTREPRISE DANOVAR**

ATTENDU que l'administration de la Régie a fait l'acquisition de deux pompes Flygt BS 2740 et ses équipements pour un poste de pompage pour un montant de 34 665,38 \$ (taxes en sus);

ATTENDU que le règlement 2015-11-24 en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaire limite les transactions de l'administration qui ne sont pas supportées par une résolution du conseil à un montant de 25 000 \$;

ATTENDU qu'en vertu de la jurisprudence ce montant était dû à l'entreprise Danovar;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR YVON SAUVAGEAU**, Substitut du Représentant d'office de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, et résolu d'entériner le paiement de 34 665,38 \$ (taxes en sus) à l'entreprise Danovar. Ce montant est lié à l'acquisition de deux pompes de marque Flygt et ses équipements destinés à un poste de pompage.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2018-10-4866

**TRAVAUX D'ENSEMENCEMENT POUR LA
VÉGÉTALISATION DU RECOUVREMENT FINAL DE LA
CELLULE D'ENFOUISSEMENT NUMÉRO 1 DU LET DE
SAINT-ÉTIENNE-DES-GRÈS (OS-831)**

ATTENDU les soumissions déposées suite à un appel d'offres sur invitation pour des travaux d'ensemencement pour la végétalisation du recouvrement final de la cellule d'enfouissement numéro 1 du LET de Saint-Étienne-des-Grès:

| Soumissionnaire | Montant forfaitaire (taxes en sus) |
|------------------------|---|
| Paysagiste Plus | 43 395,00 \$ |
| Sotranex | - |
| Feuillages du Québec | - |

ATTENDU l'analyse et les recommandations de l'administration;

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR ROBERT LANDRY**, Représentant d'office de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR RÉJEAN CARLE**, Représentant de la MRC de Maskinongé, et résolu d'octroyer le contrat OS-831 « *Travaux d'ensemencement pour la végétalisation du recouvrement final de la cellule d'enfouissement numéro 1 du LET de Saint-Étienne-des-Grès* », au seul soumissionnaire conforme soit *Paysagiste Plus*, selon les termes et conditions prévus au devis.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2018-10-4867

ABROGATION DES RÉSOLUTIONS 2018-09-4856 ET 2018-09-4857 PORTANT SUR DES DEMANDES DE SUBVENTIONS

Il est proposé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, appuyé par **MADAME MARIANNICK MERCURE**, Substitut du Représentant de la Ville de Trois-Rivières, et résolu d'abroger les résolutions 2018-09-4856 et 2018-09-4857 adoptées lors de la séance du 19 septembre 2018 et portant sur des demandes de subventions.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2018-10-4868

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par **MONSIEUR RÉJEAN CARLE**, Représentant de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MADAME MARIANNICK MERCURE**, Substitut du Représentant de la Ville de Trois-Rivières, et résolu de lever l'assemblée à dix-huit heures dix minutes (18 h 10).

Adoptée à l'unanimité

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE